dodis.ch/44551

1 copies

TELEGRANNE

54 B. 56. 41.7.

Londres 26, 5, 20,

Affaires Etrangères, Berne.

Je confirme mon télégramme numéro 28.N. Ador vous fait savoir ce qui suit : J'ai eu une entrevue avec N. Thomas ce matin.Il maintient sa volonté d'installer l'Office Travail à Genève et il a adressé à ce sujet un long rapport au Conseil de l'Office Travail qui se réunit huit jours à Gênes.Il compte absolument sur l'appui très énergique des Délégués suisses.Il est toujours inquiet sur influence agissant dans les coulisses contraire aux décisions Office. J'ai vu cet après-midi avec Ministre Paravicini Sir Eric Drummond qui déclare nettement avoir assisté à toutes séances officielles et officieuses à Rome et que, jamais, il n'a été question de transférer le siège et le Secrétariat à Bruxelles. La résulution votée est la suivante:

Que le Secrétariat soit autorisé à rester à Londres où son siège provisoire est actuellement établi et que la date du transfert au siège permanent soit fixée par le Conseil après que l'assemblée aura pu délibérer à ce sujet. Fin de la résolution.

D'après lui la réunion de l'Assemblée générale à Bruxelhes est uniquement un témoignage de politesse envers la Belgique à laquelle on n'avait pas accordé le siège de la Ligue. Ce choix ne préjudice en rien pour l'avenir. Drummond personnellement ne désire nullement transférer Secrétariat à Bruxelles, l'installation prochaine du Secrétariat à Genève lui paraît impossible en vue des préparations concernant les travaux de l'assemblée, il prévoit en tout cas maintien du Secrétariat à Londres jusqu'en Janvier. D'après texte du télégramme envoyé à Président Wilson que nous a communiqué Drummond, le Conseil unanime a effectivement recommandé la ville de Bruxelles. Pour le communiqué officiel que vous projetez de faire à Secrétariat selon votre télégramme Numéro 98 adressé à Ministre Paravicini, vous pouvez vous baser sur ces renseignements. Prière ne pas mentionner que Drummond affirme ne pas désirer aller à Bruxelles dans communiqué éventuel à la

presse.

LEGATION SUISSE

Numéro 30

